

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 25 juin 2024

N° VA_DEL2024_110

Objet : Désaffectation et déclassement d'immeubles d'habitation 56 rue de Lille et 29 rue de Wasquehal

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 juin à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Florence COLIN, ayant donné pouvoir à Valérie QUESNE-CAUDRON, Lionel BAPTISTE, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Didier MANIER, ayant donné pouvoir à Victor BURETTE, Charlene MARTIN, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Alizée NOLF, ayant donné pouvoir à Gérard CAUDRON, Pauline SEGARD, ayant donné pouvoir à Hélène HARDY, Violette SALANON, ayant donné pouvoir à Innocent ZONGO, Dominique GUERIN étant absent, André LAURENT étant excusé.

La Ville est propriétaire de deux immeubles d'habitation sises 29 rue de Wasquehal et 56 rue de Lille.

Ces immeubles doivent faire l'objet d'une désaffectation préalable et d'un déclassement pour permettre leur cession conformément aux dispositions de l'article L 2141-1 du Code général de la propriété des personnes publiques.

L'immeuble 29 rue de Wasquehal est un immeuble à usage d'habitation à extraire par géomètre de la parcelle cadastrée section LB n°590 conformément au plan ci-joint : il s'agit d'une ancienne Maison des Associations et n'est plus utilisé en tant que tel ; le logement est vide.

L'immeuble 56 rue de Lille est un immeuble à usage d'habitation à extraire par géomètre de la parcelle cadastrée section MS n°239 conformément au plan ci-joint : il s'agit d'un ancien logement de fonction des instituteurs. Par courrier en date du 22 mai 2024, Monsieur le Préfet du Nord a donné un avis favorable à la désaffectation du logement.

La présente délibération est destinée à constater la désaffectation et à décider le déclassement des deux immeubles d'habitation.

Les biens concernés sont intégrés dans un ensemble immobilier plus vaste (complexe sportif Léo Lagrange pour le 29 rue de Wasquehal et groupe scolaire Louise de Bettignies pour le 56 rue de Lille) qui doivent faire l'objet d'une division cadastrale par géomètre en vue de leur cession. La désaffectation et le

déclassement ne concernant que les deux immeubles d'habitation figurant au plan ci-joint

Après avis de la Commission n°2 Travaux, aménagement, logement, urbanisme, environnement, VNR, environnement, développement durable, agenda 21, foncier du mardi 4 juin 2024, Il est proposé aux membres du conseil :

- de constater la désaffectation du domaine public des deux immeubles repris ci-dessus ;
- de décider de leur déclassement du domaine public communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Antoine MARSZALEK

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 28 juin 2024 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20240625-203993-DE-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 26 juin 2024

Département :
NORD

Commune :
VILLENEUVE D ASCQ

Section : MS
Feuille : 000 MS 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 03/05/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

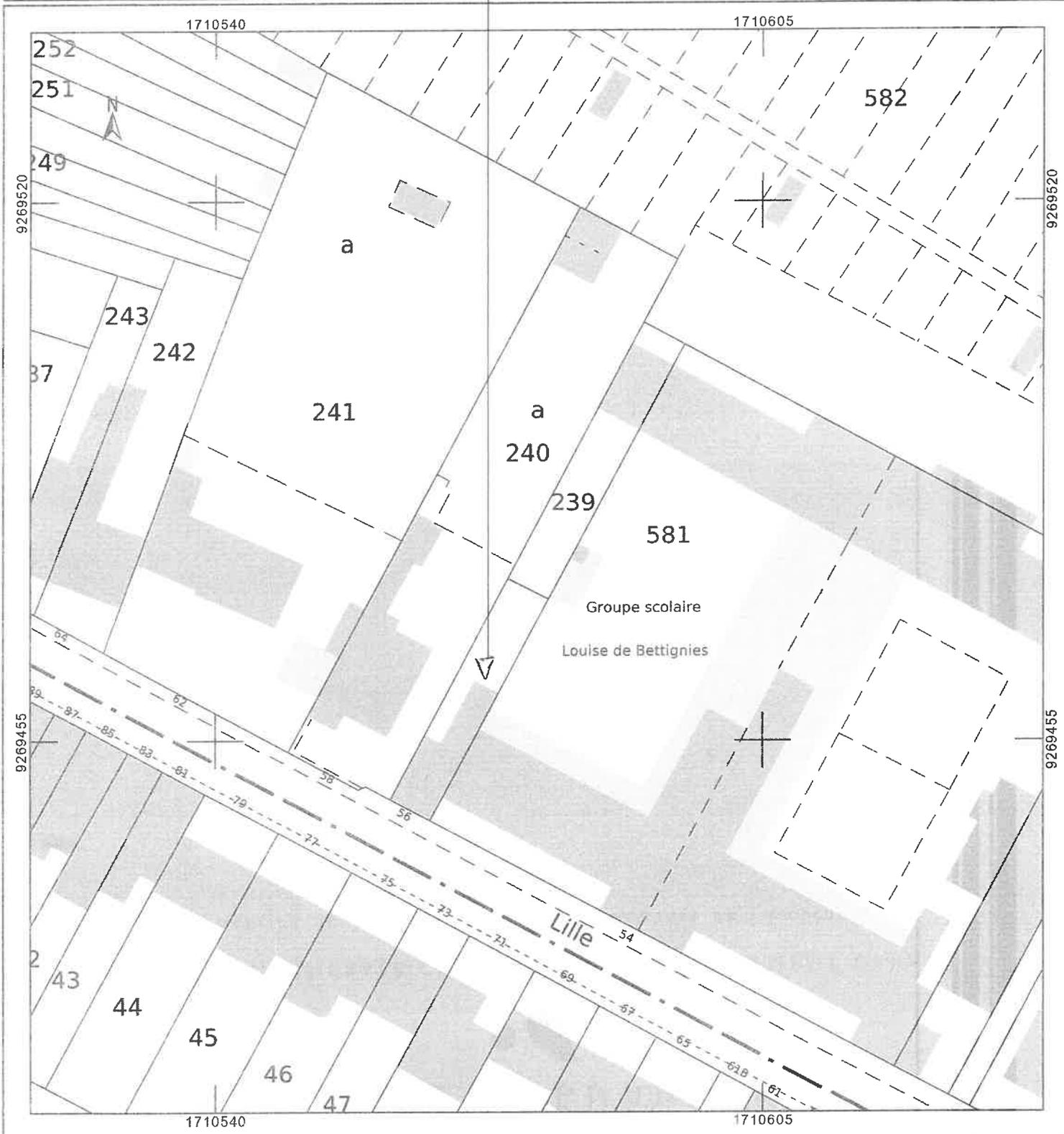
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF NORD PTGC LILLE
CENTRE FINANCES PUBLIQUES 22
RUE LAVOISIER 59466
59466 LOMME CEDEX
tél. -fax

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

*immeuble
56 Rue de Lille*



Département :
NORD

Commune :
VILLENEUVE D ASCQ

Section : LB
Feuille : 000 LB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 03/05/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF NORD PTGC LILLE
CENTRE FINANCES PUBLIQUES 22
RUE LAVOISIER 59466
59466 LOMME CEDEX
tél. -fax

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

*immeuble
29 Rue de
Wasquehal*

